

Mail reçu le 08/12/2021 à 22h57

A l'attention de Monsieur Hugues Morizot, Commissaire enquêteur

Cher Monsieur,

Je ne peux qu'indiquer que le projet pour lequel vous avez été mandaté n'est pas acceptable pour les habitants de Cestas dont je fais partie mais aussi pour tous les habitants du secteur ; pour au moins trois raisons :

- L'artificialisation des sols
- Et ensuite deux raisons qui certes ne sont pas directement liés au défrichement mais aux conséquences de ce défrichement. On doit les prendre en compte parce que sinon à quoi cela servirait-il de défricher ?
 - Les équipements publics cestadais insuffisants pour accueillir un tel projet
 - Les nuisances engendrées par ce projet sans commune mesure avec les avantages.

1.- L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Le projet aboutira à artificialiser pas moins de 17 ha d'un seul tenant. Ce qui énorme et totalement démesuré pour Cestas et cet endroit. Surtout à côté de terrains qui sont déjà largement artificialisés comme le Collège ou l'autoroute. Il ne fait plus aucun doute que ce phénomène contribue fortement à réduire la biodiversité, à accélérer l'érosion et donc à dérégler le climat. J'entends ceux qui disent qu'à ce compte là on ne construit plus rien. Et je suis d'accord avec eux. C'est la raison pour laquelle il faut chercher à construire sur des sols déjà artificialisés tels que des friches industrielles, commerciales ; nous en comptons à Cestas qui pourraient très bien faire l'affaire. Mais aussi à construire davantage en vertical sur un nombre d'étages mesuré parce que Cestas ne peut pas accepter des bâtiments hauts.

48 espèces protégées disparaîtront.

Ce terrain joue actuellement un rôle évident de poumon vert entre le bourg de Gazinet, Pessac et l'autoroute. Qui joue aussi le rôle de mur antibruit qui isole les habitants des nuisances de l'autoroute dont le trafic augmentera de manière inconsidérée également ces prochaines années.

Mon avis serait différent si nous étudions un plus petit projet au même endroit qui pourrait être au cœur de la forêt.

En conclusion ce projet est démesuré pour une ville comme Cestadais et l'artificialisation des sols qui en découlera est sans commune mesure avec les avantages d'un tel projet

2.- LES EQUIPEMENTS PUBLICS CESTADAIS INSUFFISANTS POUR ACCUEILLIR UN TEL PROJET

Il est de notoriété publique que les équipements publics ne sont déjà plus en adéquation avec le nombre actuel d'habitants. Comment feront les cestadais avec 800 habitants supplémentaires ?

La station d'épuration est déjà surchargée. Les établissements d'enseignement sont à presque saturation. Les trains pour Bordeaux sont déjà remplis et la SNCF/Région Nouvelle Aquitaine n'a

aucune envie d'augmenter la cadence notamment parce que la voie est déjà bien utilisée aux heures intéressantes les collégiens, les étudiants et les travailleurs. Il est des matins où on ne peut pas prendre le train et donc attendre le suivant pour rejoindre Pessac ou Bordeaux. La conséquence directe sera une saturation supplémentaire des voies de circulation autour du projet.

3.- LES NUISANCES ENGENDREES PAR CE PROJET SANS COMMUNE MESURE AVEC LES AVANTAGES

Evoquons le trafic automobile. Je vous invite à essayer d'emprunter le rond-point du Collège Cantelande aux heures de pointe. Il n'est pas rare que le soir le bouchon remonte du Collège jusqu'à l'autoroute. Le matin aux heures de pointe essayez de rejoindre l'autoroute en partant du centre de Cestas. Quelquefois il faut 20 minutes ! Alors bien entendu le Maire de Cestas nous dit que ces bouchons sont en partie dus aux automobilistes qui viennent de Canéjan et plus loin pour éviter la rocade de Bordeaux. Mais peu importe ! Les voitures sont là. Or ce projet entraînera environ 400 à 500 véhicules supplémentaires.

A la sortie du Collège on doit déjà attendre près de 10 minutes quand on veut aller vers Cestas le temps que tous les bus quittent le parking...

Bien entendu il faut évoquer, toujours dans ce registre, la pollution supplémentaire, y compris sonore et aux particules fines pour les collégiens de Cantelande et les sportifs de Bouzet.

Et encore faut-il prendre en compte les nombreux autres projets de lotissements en cours d'instruction ou de construction.

- Cet avis n'exprime en rien une opposition définitive à la nécessité de développer la ville qui compte quand même déjà 17.000 habitants. Et l'argument du Maire consistant à justifier un tel projet par la volonté de respecter la loi SRU est totalement fallacieux puisqu'il s'inscrit dans la « course à l'échalote » en raison d'une règle exprimée en pourcentage : donc plus on construit.. plus il faut construire !
- Construisons d'abord sur des terrains déjà artificialisés.
- Ne concentrons pas 800 habitants supplémentaires au même endroit, mais répartissons les sur la Commune. Trop au même endroit n'est pas la solution.
- Adaptons d'abord les infrastructures puis accueillons de nouveaux habitants.

Je vous remercie pour la prise en compte de mon avis dans le cadre de votre rapport.

Bien à vous

Philippe LAFONTAINE

2 Chemin des Tenques 33610 Cestas

